



**Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg du 4 novembre 2022 : 63 délibérations figurent à l'ordre du jour.**

**Une forte attention a été portée aux questions d'habitat et d'urbanisme, le tout placé dans le cadre des politiques en faveur de l'environnement menées par l'Eurométropole.**

Trois délibérations ont ainsi porté sur les plans de renouvellement urbain (PRU) lancés sur les quartiers des Écrivains (Bischheim-Schiltigheim), HautePierre et Neuhof (Strasbourg). Les quartiers de la Meinau, de l'Elsau, de Cronembourg ainsi que Libermann à Illkirch-Graffenstaden et les Hirondelles à Lingolsheim sont également concernés. La nouvelle convention pluriannuelle de renouvellement urbain de l'Eurométropole de Strasbourg a été signée le 27 mars 2020 (investissement prévisionnel de 1,03 milliard €).

Le programme de renouvellement urbain vise à contribuer à l'équilibre territorial à l'échelle de l'agglomération, engager la transformation des territoires concernés à travers le désenclavement, la mixité urbaine et sociale, l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, et la mise en œuvre de la transition climatique, énergétique et écologique.

Chaque PRU décline des objectifs généraux, qui concernent la diversification de l'habitat, le développement de l'attractivité des équipements scolaires et la structuration des polarités de commerces et de services.

Ces projets d'envergure se déroulant sur une dizaine d'années, ils seront renforcés par l'extension du réseau de tramway (délibération du conseil de l'Eurométropole de Strasbourg de décembre 2021), le déploiement des pistes cyclables «Vélostras'» et la création, notamment, d'un pôle d'échanges multimodal à hauteur de la gare TER de Schiltigheim-Bischheim.

Les programmes actuellement en cours permettent la rénovation – en particulier thermique – de plus de 2 300 logements. Plusieurs aménagements d'espaces verts, parcs publics, abords des espaces publics, cheminements réservés aux modes doux, etc. sont également programmés.

Les travaux devant mener à la 4<sup>ème</sup> version du Plan local d'urbanisme (PLU) sont également en cours, notamment avec le calendrier des concertations. Il faut rappeler que ce document permet aux maires de bénéficier d'outils juridiques afin de favoriser les projets souhaités par la population, de favoriser la sauvegarde du patrimoine bâti et naturel. La version à venir du PLU (fin 2023) intègre les éléments de la politique de l'Eurométropole en faveur de l'environnement.

Une délibération a été adoptée en faveur d'un bail emphytéotique permettant la construction par le Racing Club de Strasbourg Alsace d'un centre d'entraînement.

Le développement des activités de transport ferroviaire du port autonome de Strasbourg est soutenu par l'Eurométropole. Il s'agit de poursuivre la stratégie du 2<sup>ème</sup> port fluvial de France vers le report modal d'une part importante de son activité de transport. Les études et les projets en cours vont permettre le doublement de la circulation sur rails de conteneurs à destination d'autres ports européens par rapport à la situation actuelle, où la desserte est effectuée par la route.

A noter aussi que l'Eurométropole de Strasbourg apporte sa garantie à des emprunts d'un montant de 36 millions d'euros en faveur de l'acquisition de 43 nouveaux bus articulés destinés à accroître l'offre de transport sur les extensions de BHNS (bus à haut niveau de service).